POUR LE MAINTIEN DES AIDES ADMINISTRATIVES ET LEUR PERENNISATION

En ces jours de rentrée, 2/3 des aides administratives aux directeurs/trices et au fonctionnement de l'école ont été brutalement supprimées. L'IA se conforme aux injonctions ministérielles guidées par la seule logique comptable de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques). Coûte que coûte, il s'agit de réduire l'emploi public au mépris du besoin des écoles et de l'avenir de ces personnels. Ces salariés précaires de l'Education Nationale vont se retrouver au chômage sans préavis alors qu'aucune formation professionnelle ne leur a été proposée et sans que leur expérience acquise sur le terrain ne soit reconnue.

Les faits donnent raison au SNU-ipp qui avait refusé de signer en 2006 le protocole sur la direction, précisément en raison de la précarité des postes créés et du manque de formation proposée aux personnels recrutés.

Tout le monde s'accorde à reconnaître aujourd'hui qu'une aide administrative est indispensable au bon fonctionnement des écoles. L'augmentation exponentielle des tâches administratives réclamées trop souvent dans l'urgence aux directeurs/trices rend plus que jamais nécessaire la **création de vrais emplois de secrétariat statutaires et pérennes**.

Nom / Prénom	***Ecole***	***Signature***

A retourner à la section départementale du SNU-ipp : 91, route de Turin 06300 NICE